

LES PETITES BOUILLES

Association

26, rue du Général de Gaulle – 68220 HESINGUE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

LES PETITES BOUILLES

26, rue du Général de Gaulle

68220 HESINGUE

Association régie par les articles 21 à 79 du Code
Civil local et inscrite au Registre des Associations
du Tribunal d'Instance de Mulhouse

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

(Articles L. 225-100 et L. 823-9 du Code de commerce)

EXERCICE 2018

(du 01.01.2018 au 31.12.2018)

A l'Assemblée Générale de l'Association LES PETITES BOUILLES,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LES PETITES BOUILLES, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Subventions

Les subventions d'exploitation perçues au cours de l'exercice 2018 s'élèvent à 354.865,81 €.

Dans le cadre de nos travaux d'audit, nous avons rapproché la comptabilité avec les notifications de subventions.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation.
Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Colmar, le 04 juin 2019

Le Commissaire aux Comptes

RSM Est

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Philippe COTLEUR', written over a horizontal line.

Philippe COTLEUR

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires	2 906.28	2 906.28					
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains	4 144.14	4 144.14					
	Constructions							
	Installations techniques Matériel et outillage	21 558.78	13 573.78	7 985.00	3 067.00	4 918.00	160.35	
	Autres immobilisations corporelles	17 050.21	14 394.99	2 655.22	5 428.44	2 773.22	51.09	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
Total I	45 659.41	35 019.19	10 640.22	8 495.44	2 144.78	25.25		
Comptes de liaison								
Total II								
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Créances usagers et comptes rattachés	12 322.25		12 322.25	10 166.88	2 155.37	21.20	
	Autres créances	44 791.77		44 791.77	46 909.11	2 117.34	4.51	
Valeurs mobilières de placement								
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	89 172.68		89 172.68	166 190.02	77 017.34	46.34		
Charges constatées d'avance (3)	445.11		445.11	3 098.05	2 652.94	85.63		
Total III	146 731.81		146 731.81	226 364.06	79 632.25	35.18		
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	192 391.22	35 019.19	157 372.03	234 859.50	77 487.47	32.99		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2018	31/12/2017	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	108 926.46	114 280.45	5 353.99	4.68
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	83 628.90	5 353.99	78 274.91	NS
	Autres fonds associatifs				
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Apports					
Legs et donations					
Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 244.21	2 004.13	759.92	37.92	
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
Total I	26 541.77	110 930.59	84 388.82	76.07	
	Total II				
Comptes de liaison					
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	42 196.07	38 737.48	3 458.59	8.93
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
Total III	42 196.07	38 737.48	3 458.59	8.93	
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 500.91	16 954.59	1 453.68	8.57
	Dettes fiscales et sociales	73 133.28	68 076.36	5 056.92	7.43
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		160.48	160.48	100.00
Instrument de trésorerie					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance				
	Total IV	88 634.19	85 191.43	3 442.76	4.04
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		157 372.03	234 859.50	77 487.47	32.99

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

88 634.19 85 191.43

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	119 301.46		120 345.05	1 043.59 0.87
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	354 865.81		413 699.72	58 833.91 14.22
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	1 976.66		2 672.19	695.53 26.03
Collectes				
Cotisations	2 000.00		2 300.00	300.00 13.04
Autres produits	18.18		3.76	14.42 383.51
Total I	478 162.11		539 020.72	60 858.61 11.29
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	21 625.77		22 689.77	1 064.00 4.69
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	63 447.02		62 839.84	607.18 0.97
Impôts, taxes et versements assimilés	16 109.01		14 243.00	1 866.01 13.10
Salaires et traitements	328 381.87		320 293.61	8 088.26 2.53
Charges sociales	124 424.48		121 716.37	2 708.11 2.22
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	5 436.22		3 771.00	1 665.22 44.16
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions	3 458.59		176.59	3 282.00 NS
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	7.14		3.76	3.38 89.89
Total II	562 890.10		545 733.94	17 156.16 3.14
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	84 727.99		6 713.22	78 014.77 NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	240.17		916.98		676.81	73.81
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	240.17		916.98		676.81	73.81
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)	240.17		916.98		676.81	73.81
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	84 487.82		5 796.24		78 691.58	NS
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	909.92		551.25		358.67	65.06
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII	909.92		551.25		358.67	65.06
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	909.92		551.25		358.67	65.06
Impôts sur les bénéfices (IX)	51.00		109.00		58.00	53.21
Total des produits (I+III+V+VII)	479 312.20		540 488.95		61 176.75	11.32
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	562 941.10		545 842.94		17 098.16	3.13
Solde intermédiaire	83 628.90		5 353.99		78 274.91	NS
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	83 628.90		5 353.99		78 274.91	NS

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	7
Permanence ou changement de méthodes	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	8
Etat des amortissements	8
Tableau de variation des fonds associatifs	9
Etat des provisions	9
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Evaluation des immobilisations corporelles	10
Evaluation des créances et des dettes	10
Produits à recevoir	10
Charges à payer	10
Charges et produits constatés d'avance	10
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Rémunération des dirigeants	11
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	11
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	12
Transferts de charges	12

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 157 372.03 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 478 162.11 Euros et dégageant un déficit de 83 628.90- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du règlement CRC 99-01, du décret du 23 octobre 2003 et dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 906		
Terrains	4 144		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	19 180		7 581
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	20 434		
Emballages récupérables et divers	892		
TOTAL	44 651		7 581
TOTAL GENERAL	47 557		7 581

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			2 906	2 906
Terrains			4 144	4 144
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		5 203	21 559	21 559
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		4 276	16 158	16 158
Emballages récupérables et divers			892	892
TOTAL		9 479	42 753	42 753
TOTAL GENERAL		9 479	45 659	45 659

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	2 906			2 906
Terrains	4 144			4 144
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	16 113	2 663	5 203	13 574
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 006	2 773	4 276	13 503
Emballages récupérables et divers	892			892
TOTAL	36 155	5 436	9 479	32 113
TOTAL GENERAL	39 062	5 436	9 479	35 019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus	2 663				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 773				
TOTAL	5 436				
TOTAL GENERAL	5 436				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	114 280	5 354		0	108 926
Réserves :					
RESULTAT DE L'EXERCICE	5 354	5 354		83 629	83 629
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Subventions d'investissement	2 004			760	1 244
Provisions réglementées					
TOTAL I	110 931			84 389	26 542

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	38 737	3 459			42 196
TOTAL	38 737	3 459			42 196
TOTAL GENERAL	38 737	3 459			42 196
Dont dotations et reprises d'exploitation		3 459			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	12 322	12 322	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 882	1 882	
Débiteurs divers	42 910	42 910	
Charges constatées d'avance	445	445	
TOTAL	57 559	57 559	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	15 501	15 501		
Personnel et comptes rattachés	29 853	29 853		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	35 111	35 111		
Impôts sur les bénéfices	51	51		
Autres impôts taxes et assimilés	8 118	8 118		
TOTAL	88 634	88 634		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	44 792
Total	44 792

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 143
Dettes fiscales et sociales	47 038
Total	55 181

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	445
Total	445

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

Le montant global versé au titre de l'exercice 2018 aux personnes visées à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 s'élève à 85 234 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Une provision pour charge a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	9 890
60 à 64 ans	1 à 5 ans	19 188
55 à 59 ans	6 à 10 ans	5 333
45 à 54 ans	11 à 20 ans	3 024
35 à 44 ans	21 à 30 ans	2 288
moins de 35 ans	plus de 30 ans	2 474
Engagement total		42 197

Hypothèses de calculs retenues

- départ volontaire à la retraite à l'âge de 60 à 67 ans
- turn over de l'année 2018 faible
- taux d'inflation : 1%
- taux d'actualisation : 1.57% correspondant au taux IBOXX de décembre 2018
- taux de charges sociales : 45%

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Cessions d'immobilisations	150	775
- Quote-part de subv d'investissement	760	777
Total	910	

Transferts de charges

Nature	Montant
Indemnités complémentaires formation	792
Indemnités complémentaires maladies	1 184
Total	1 976